

 <p>VILLE DE BERGERAC</p>	<h2 style="text-align: center;">Avis d'attribution</h2> <p style="text-align: center;">Occupation du Domaine Public</p>	<p style="text-align: center;">AT ODP-APP-2019-07</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08
Adresse internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de la consultation

Mise à disposition du domaine public le **vendredi 21 juin 2019** dans le cadre de la **Fête de la Musique**. Pour des commerçants/artisans confiseurs, (bonbons, pâtisseries chaudes et froides de fête foraine...). Emplacement linéaire 7m maximum autorisé.

Des contrats sont signés entre la **Ville de Bergerac** et les **confiseurs** suivants ayant répondu à un avis de publicité préalable pour occuper divers lieux en Centre-Ville :

- **Jennifer DUPUY** ;
- **Philippe GIROU** ;
- **Guylaine JACQUOT**.

Durée de l'occupation du domaine public : le temps de la manifestation du vendredi 21 juin 2019 à 18h00 jusqu'au samedi 22 juin 00h30.

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :

- *un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 26 août 2019

Les documents communicables de la convention d'occupation du domaine public sont disponibles auprès de Guylaine DOAT au 05 53 74 66 71.